

TABLE RONDE 2 : ÉQUILIBRE ET CROISSANCE

*Finances publiques : pour un équilibre durable
Contribution d'Alain Lambert*

Les déficits et la dette publique ne sont pas qu'une question financière. Ils touchent, en premier, au plus profond de notre démocratie. Ils précèdent souvent les crises de régime, et, en violant le contrat social qui unit une nation, ils conduisent à la perte de liberté des Peuples.

Tout notre système de représentation démocratique repose sur la confiance qui doit se nouer entre notre peuple et ses représentants, sur la légitimité de ceux-ci à engager des dépenses compatibles avec notre capacité contributive, et à garantir la solidarité entre nos générations afin qu'aucune ne s'approprie les richesses et le bien-être aux dépens des suivantes.

Ces déficits et cette dette rompent le contrat qui nous unit avec nos partenaires européens, menacent notre monnaie et alimentent des risques systémiques dangereux pour la paix.

Le nécessaire redressement de nos finances publiques n'obéit à aucun caprice d'esthétique comptable mais à une urgente et absolue nécessité pour retrouver un équilibre durable, seul en mesure de garantir notre modèle de société qui s'est construit autour de la famille, l'éducation, l'activité, la protection sociale et la réalisation de la personne humaine.

La situation actuelle est la pire connue depuis la dernière guerre. Un déficit public d'environ 100 milliards d'euros, une dette de 1.100 milliards. Une croissance nulle. Une menace de dégradation de la note triple A de la France et notre monnaie en danger.

Pourtant, heureusement, rien n'est perdu, le redressement est affaire de volonté et de méthode.

Sur la volonté, celle de François Bayrou est connue, elle ne se révèle pas à l'annonce de la présidentielle, elle a été au cœur de sa campagne de 2007. Elle lui vaut aujourd'hui la reconnaissance de l'anticipation et de la pertinence de son analyse d'alors.

Sur la méthode, il en a fixé les grands principes, avec une clarté et une transparence trop rares en politique. Les 100 milliards d'euros de déficit public doivent être comblés à concurrence de moitié par les dépenses et l'autre moitié par les prélèvements.

En pratique, la méthode consiste à poser quelques jalons qui doivent guider notre débat. Premièrement, cessons de fractionner les comptes publics ! Tenir d'un côté ceux de l'Etat, de l'autre ceux des ODAC, ailleurs ceux de la Sécurité Sociale, et autrement ceux des collectivités territoriales, est un risque et une atteinte à la transparence. Les gouvernements successifs en ont joué en inventant des croisements financiers indéchiffrables entre les secteurs.

L'interdépendance des acteurs publics, nos engagements européens, et la simple exigence de transparence, l'honnêteté, nous appellent à permettre une vision d'ensemble des comptes des administrations afin de retrouver la maîtrise du déficit et de l'endettement de la France, garante en dernier ressort de tous nos engagements.

Le retour à l'équilibre commence par la maîtrise des dépenses, maîtrise perdue depuis le premier choc pétrolier, soit depuis 35 ans. En effet, tous les prélèvements supplémentaires effectués sont engloutis dans des dérives en dépenses non endiguées.

AGENDA 2012-2020

Gouverner, c'est prévoir

La rationalisation des dépenses n'est pas une promesse de sang et de larmes ; elle suppose simplement de se soumettre à un minimum de discipline et de règles.

La première de toutes, c'est une stabilisation en valeur (en euros courants) pendant 3 à 5 ans des dépenses de toutes les administrations publiques (1.100 milliards d'euros). Conduire l'action publique pour le même coût que l'année précédente, hors dette et investissement, est parfaitement réalisable. C'est ce à quoi les entreprises et les ménages se contraignent pour leurs propres besoins. Pourquoi cela deviendrait-il impossible quand il s'agit de gérer leurs affaires communes ?

Cette décision devrait être prise avec une grande solennité afin que cette discipline soit respectée dans une transparence dont les Français seraient les témoins, les forces politiques et les administrations les garants.

La seconde discipline concerne les recettes. Leur relèvement temporaire sera nécessaire pour inverser immédiatement la courbe du déficit et éviter l'asphyxie immédiat dont nous menacent les intérêts bondissants de la dette.

Ce redressement, qui nous conduira à l'équilibre de nos finances publiques à l'horizon 2016, sera la fierté d'une génération enfin réveillée qui s'engagera au sursaut en tendant la main aux générations suivantes afin de construire avec elles une France nouvelle, moderne, généreuse et solidaire. Fière et son histoire. Et enfin confiante en son avenir.